

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH1205 Recherche et traitement critique de l'information en			
Ancien Code	PERH1B25RTCIF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/ /Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EHB1250		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Fabienne PEERS (peersf@helha.be) Sophie KILESSE (kilesses@helha.be) Carine DENDAL (dendalc@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Thierry CUVELIER (cuvelier@helha.be) Laure-Anne VAN DEYNZE (vandeynzela@helha.be) HELHa Loverval Samir ABI (abis@helha.be) Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à développer les aspects spécifiques de la recherche et de la critique des ressources et des informations nécessaires pour enseigner dans le cadre du Tronc commun.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.7 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

- 3.7.1 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

Acquis d'apprentissage visés

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

- De sélectionner des documents pertinents et fiables en mobilisant les outils et les méthodes propres aux disciplines.
- De mettre en œuvre une démarche critique dans le cadre d'une recherche en lien avec des sujets historiques prévus dans le Tronc commun ;
- De sélectionner des cartes pertinentes et fiables pour traiter des objets géographiques issus du Tronc commun et justifier leur sélection en faisant référence aux figurés cartographiques et aux projections. De sélectionner des couches fiables sur un SIG et justifier sa sélection (en référence notamment à la nature de l'information géographique, sa pixélisation et sa source) ;
- De porter un regard critique sur des données statistiques, des infographies et des enquêtes en lien avec des objets du Tronc commun.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH1B25RTCIFA	Volet historique 1.2	15 h / 1 C
PERH1B25RTCIFB	Volet géographique 1.2	15 h / 1 C
PERH1B25RTCIFC	Volet économique et social 1.2	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH1B25RTCIFA	Volet historique 1.2	10
PERH1B25RTCIFB	Volet géographique 1.2	10
PERH1B25RTCIFC	Volet économique et social 1.2	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les fiches descriptives jointes.

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet historique 1.2			
Ancien Code	22_PERH1B25RTCIFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEHB1253		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thierry CUVELIER (cuvveliert@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à développer les aspects spécifiques de la recherche et de la critique des ressources et des informations nécessaires pour enseigner l'histoire dans le cadre du Tronc commun.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

- De démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.
- De sélectionner des documents pertinents et fiables en mobilisant les outils et les méthodes propres à l'histoire.
- De mettre en œuvre une démarche critique dans le cadre d'une recherche en lien avec des sujets historiques prévus dans le Tronc commun ;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Fondements de la critique historique

Analyse de la pertinence et la fiabilité de sources historiques

Recherche et traitement de l'information

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie.

Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours mis à

leur disposition.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et, à la demande de l'étudiant, des rencontres en vue d'une remédiation peuvent être organisées.

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Les programmes d'enseignements (Étude du Milieu D/2008/7362/3/40, Formation historique D/2018/7362/3/15 et Formation historique et géographique D/2014/7362/3/14, Référentiel du Pacte d'excellence FWB 2022)

Les ouvrages historiques et monographies disponibles à la bibliothèque de la Helha de Leuze-en-Hainaut en lien avec les matières abordées et les manuels scolaires destinés à l'enseignement de l'histoire tels que Racines du futur, Construire l'histoire, l'Atlas historique Hayt...(liste non exhaustive)

Les supports de cours (dossiers documentaires, synthèses, diaporamas, ...) seront mis à la disposition de l'étudiant sur ConnectED.

La prise de notes personnelle lors des cours est indispensable

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours (diaporama, articles scientifiques, notes diverses, références bibliographiques, vidéo, consignes...) sont à la disposition des étudiants et étudiantes sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage.

Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et de la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet géographique 1.2			
Ancien Code	22_PERH1B25RTCIFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEHB1252		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laure-Anne VAN DEYNZE (vandeynzela@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à développer les aspects spécifiques de la recherche et de la critique des ressources et des informations nécessaires pour enseigner la géographie dans le cadre du Tronc commun.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement de la géographie et de l'état de la recherche ;
- De sélectionner des documents pertinents et fiables en mobilisant les outils et les méthodes propres à la géographie.
- De mettre en œuvre une démarche critique dans le cadre d'une recherche en lien avec des sujets géographiques prévus dans le Tronc commun ;
- De sélectionner des cartes pertinentes et fiables pour traiter des objets géographiques issus du Tronc commun et justifier leur sélection en faisant référence aux figurés cartographiques et aux projections. De sélectionner des couches fiables sur un SIG et justifier sa sélection (en référence notamment à la nature de l'information géographique, sa pixélisation et sa source).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Fondements relatifs à la pertinence et la fiabilité des représentations de l'espace (SIG, cartes, ...) pour traiter des objets géographiques issus du Tronc commun et justifier leur sélection.

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et, à la demande de l'étudiant, des rencontres en vue d'une remédiation peuvent être organisées.

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Le Grand Atlas des éditions De Boeck

Programmes d'enseignements (Référentiel du Pacte d'excellence FWB 2022, Étude du Milieu D/2008/7362/3/40, Formation géographique D/2018/7362/3/15 et Formation historique et géographique D/2014/7362/3/14,)

Les ouvrages géographiques disponibles à la bibliothèque de la Helha de Leuze en lien avec les matières abordées (liste non exhaustive) : La Terre portrait d'une planète - Editions Deboeck, atlas de la mondialisation, manuels à destination du secondaire, ...

Le Grand Atlas des éditions De Boeck

Les supports de cours (dossiers documentaires, synthèses, diaporamas, articles, ...) mis à la disposition de l'étudiant sur ConnectEd.

La prise de notes personnelles lors des cours est indispensable.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours seront mis en ligne sur ConnectEd : supports numériques, notes de cours, liens vers des sites et articles de référence, consignes, ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portants respectivement sur les volets historiques, géographiques et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement (UE) est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets donne lieu à un échec de l'UE (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de présenter l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la

direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet économique et social 1.2			
Ancien Code	22_PERH1B25RTCIFC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEHB1251		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à développer les aspects spécifiques de la recherche et de la critique des ressources et des informations nécessaires pour enseigner les sciences économiques et sociales dans le cadre du Tronc commun.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

- De démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche ;
- De sélectionner des documents pertinents et fiables en mobilisant les outils et les méthodes propres aux sciences économiques et sociales ;
- De mettre en œuvre une démarche critique dans le cadre d'une recherche en lien avec des sujets prévus dans le Tronc commun ;
- De porter un regard critique sur des données statistiques, des infographies et des enquêtes en lien avec des objets du Tronc commun.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'étudiant sera amené à travailler l'approche critique des représentations, des infographies et de l'enquête en sciences sociales sur des thèmes du Tronc Commun.

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie.

Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours mis à

leur disposition.

Dispositifs d'aide à la réussite

A la demande de l'étudiant, des rencontres de travail/remédiation peuvent être organisées. Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront également aménagés par le professeur lors des cours. La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Une bibliographie détaillée est présente à la fin du syllabus

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours ;
- Articles et liens ;
- Espace cours sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage.

Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. En revanche, toute absence à la session de septembre,

couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).